

03 FEV. 2012

Le 30 janvier 2012

Monsieur Albin Tremblay  
Président  
Conseil Cris-Québec sur la foresterie  
Édifice Le Delta, 11<sup>e</sup> étage, bureau 1180  
2875, boulevard Laurier  
Québec (Québec) G1V 2M2

Monsieur le Président,

À la demande de M. Clément Gignac, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, je donne suite à votre lettre du 12 décembre 2011 dans laquelle vous recommandez l'approbation de la modification du Plan général d'aménagement forestier (PGAF) de l'unité d'aménagement forestier 26-63.

Je tiens à vous féliciter, ainsi que les membres du Conseil, pour l'excellent travail accompli et je vous informe que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune compte donner suite à l'ensemble des recommandations proposées dans l'avis du Conseil.

Je vous invite à communiquer avec la Direction générale du Nord-du-Québec qui assure le suivi de ce PGAF.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Robert Sauvé